

L'éleveur

Nom – .....

Tel – ..... Email – .....

Réserve pour la saison 2020 et pour la jument

.....N° Sire : .....

Une saillie de l'étalon Jimmerdor de Florys SL en IAC

La saillie sera mise en place chez/au

.....

L'éleveur s'engage à régler le Syndicat Linaro, par chèques distincts (à l'ordre du SL) de :

☐ 220 € TTC (200 € HT) par dose de 8 paillettes achetée

Et

☐ 220 € TTC (200 € HT) par carte de saillie, fournies sans limitation ni de temps ni de nombre

☐ 111,60 € TTC (93 € HT) si le transport doit être assuré par Eurogen - supplément de 12 € TTC (10 € HT) pour les livraisons le samedi matin

☐ Les doses et cartes ont déjà été payées directement sur le site du Syndicat Linaro

☐ Les frais de transport ont déjà été payés directement sur le site du Syndicat Linaro

L'éleveur note que :

- Seuls la réception du contrat signé et des chèques valideront l'enregistrement de la commande.

- Le contrat accompagné des règlements doit être envoyé, signé, par lettre simple, à Jean-Marc Lefevre - Résidence Grand Parc - 4 B rue de Paris - 14100 LISIEUX. L'éleveur sera informé par mail de la validation de sa commande dès réception du contrat et des règlements.

Tout contrat IAC doit faire l'objet d'un enregistrement du client en ligne sur [www.syndicatlinaro.com](http://www.syndicatlinaro.com)

La présente commande sur le site du SL porte le n° ..... (mention obligatoire)

- Chaque gestation (d'une nouvelle jument ou de la même jument une autre année) entraînera l'achat d'une carte de saillie supplémentaire et devra faire l'objet d'un nouveau contrat.

- La déclaration de naissance du poulain à venir sera envoyée à l'éleveur sur demande, sous réserve que tous les paiements aient été acquittés.

- Le SL ne sera rendu responsable d'aucune pénalité de retard et/ou dysfonctionnement dans la procédure si l'éleveur ne respecte pas les conditions et délais indiqués ci-dessus.

Fait à ..... Le ..... / ..... / .....

(L'éleveur conserve un exemplaire du contrat tenant lieu de facture, aucun autre duplicata ou facture ne sera délivré)

Signature de l'éleveur

Jean-Marc Lefèvre  
pour le Syndicat Linaro

